

*Assemblée Générale de la
propriété privée rurale de
Saône et Loire*



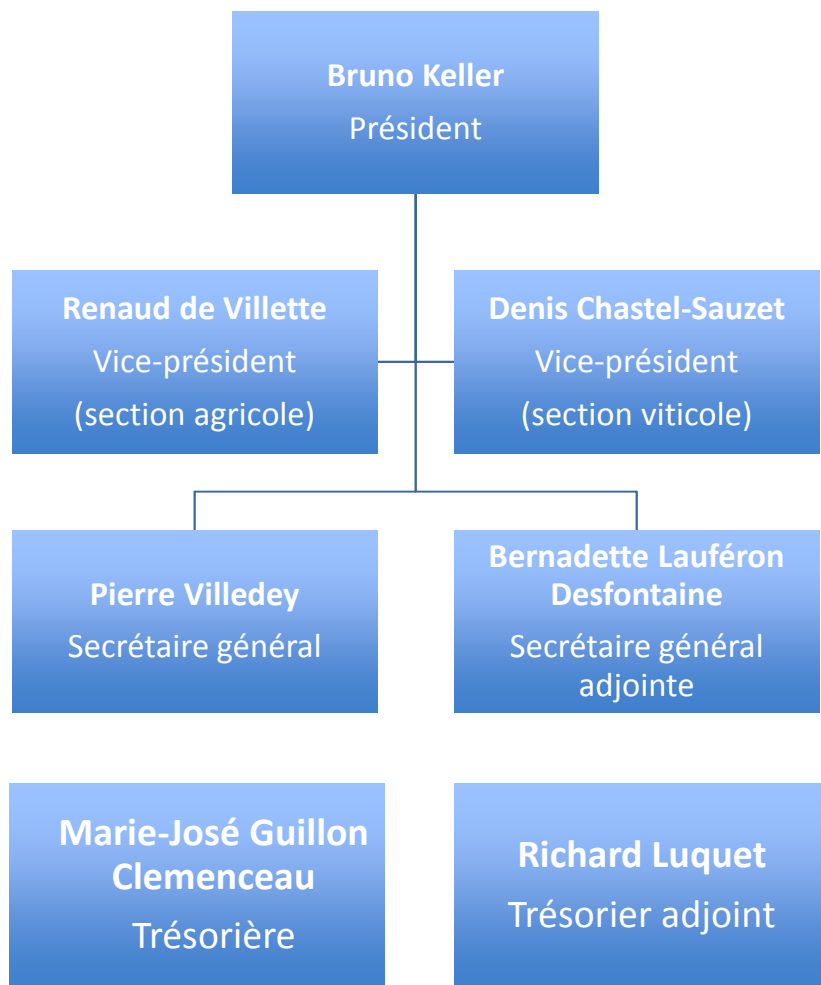
Qui vous représente ?
Pour quoi faire ?

AIDER

INFORMER

REPRÉSENTER

Le conseil d'administration fin 2015 (17 membres)



Des réunions fréquentes



Minimum statutaire : 3 réunions / an

Conseil	Bureau
2 novembre 2015	18 janvier 2016
	3 février 2016 (par téléphone)
30 mars 2016	30 mars 2016
14 juin 2016	14 juin 2016
5 octobre 2016	Annulé (faute de quorum)
9 novembre 2016	

Principaux sujets traités (1)



- Réunification avec la section viticole
- Mise en place de deux correspondants pour répondre à vos questions : R de V et DCS
- Recrutement de nouveaux adhérents
- Communication :
 - confection d'une plaquette
 - création d'une newsletter (désormais par mail et 4/an)
- Évolution du conseil d'administration
- Cotisation 2017

Principaux sujets traités (2)



- Assurance Responsabilité Civile
- Adhésion à la nouvelle région Bourgogne Franche Comté
- Contestation avec l'aide de la Fédération Nationale des arrêtés préfectoraux portant sur le Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles de la Région Bourgogne
- Participation aux différentes commissions ...
- Préparation de l'Assemblée Générale
- ...

Rencontres avec les principaux acteurs locaux



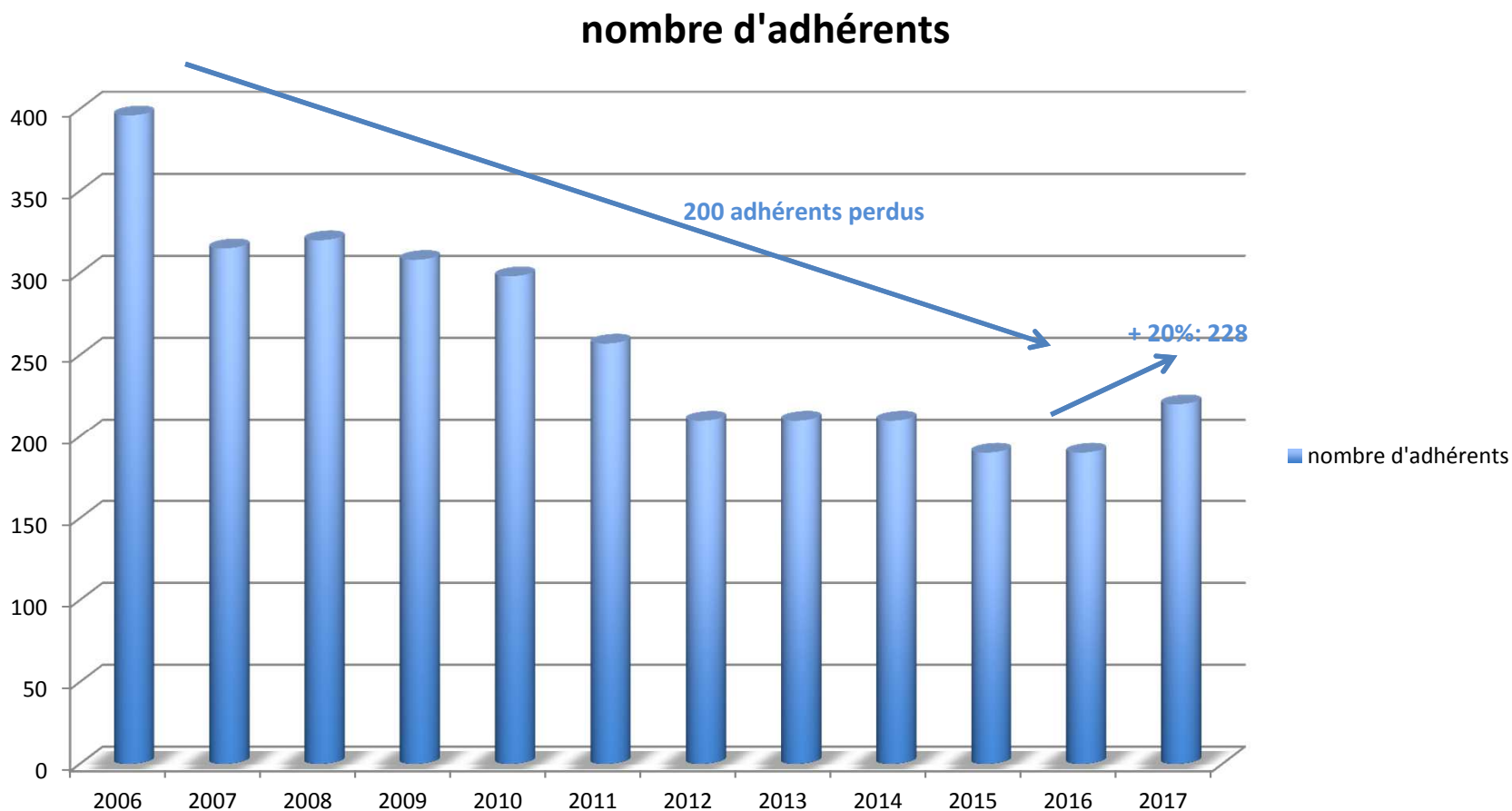
- Le président de la FDSEA Saône et Loire : Bernard Lacour
- Le préfet de Saône et Loire : Monsieur Payet
- Le Sénateur Jean-Paul Emorine
- Le directeur Départemental de la SAFER : Emanuel Cordier
- Le Directeur Général délégué SAFER Bourgogne : Philippe de Segonzac
- Le président de la SAFER Bourgogne Franche-Comté : Jean-Luc Desbrosses

Autres rencontres



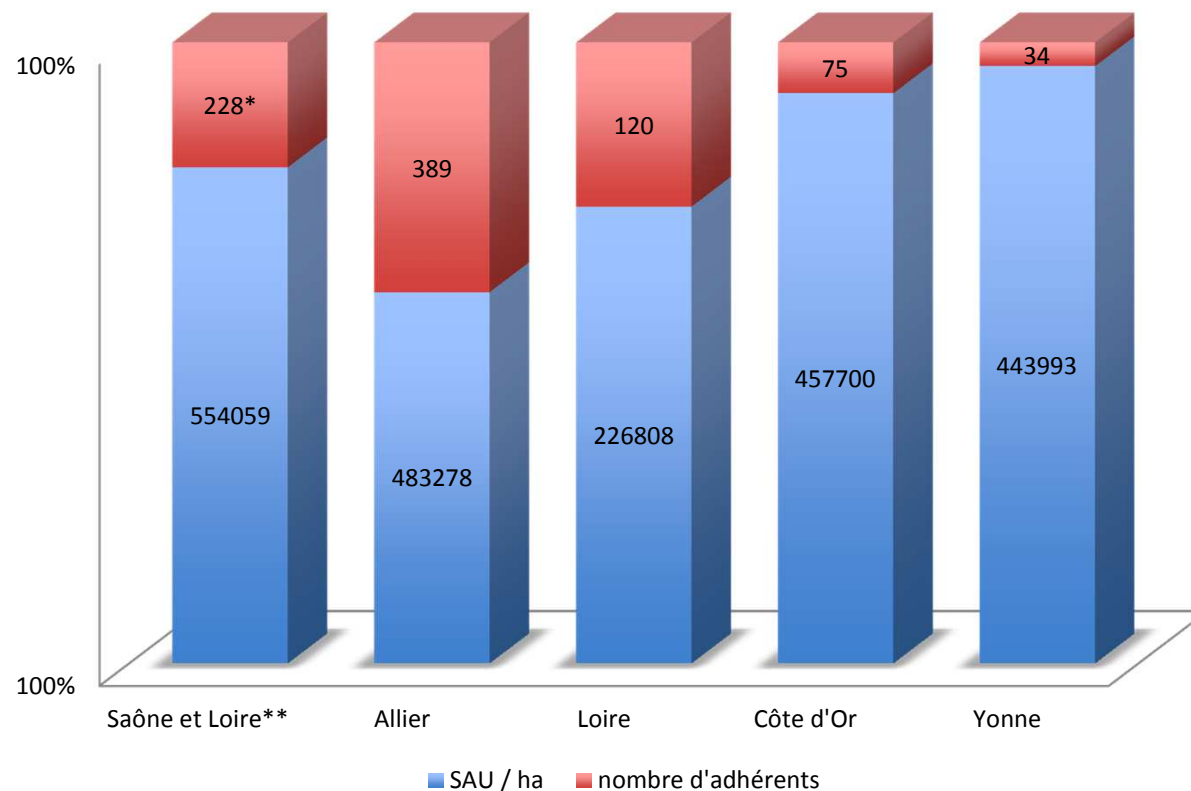
- Assemblée Générale de la Fédération Nationale de la propriété privée rurale → BK + R de V
- Assemblée de l'association des propriétaires du Rhône → BK
- Assemblée Générale de la FDSEA → PV
- Réunion des présidents des syndicats départementaux de la Propriété Privée → BK + HG
- Assemblée Générale des Forestiers → BK + PV
- Assemblée Générale régionale de la propriété privée rurale → BK + PV + DCS + R de V
- Conseil d'administration de la Fédération Nationale de la propriété privée rurale → BK

Évolution du nombre d'adhérents en Saône et Loire sur 10 ans



* Dont 68 nouveaux adhérents

Nombre d'adhérents et SAU*** de la Saône et Loire et des départements voisins



Nombre d'adhérents :

Viticoles : 53

Agricoles : 175

Total : 228

Surface moyenne :

Viticole : 6 ha

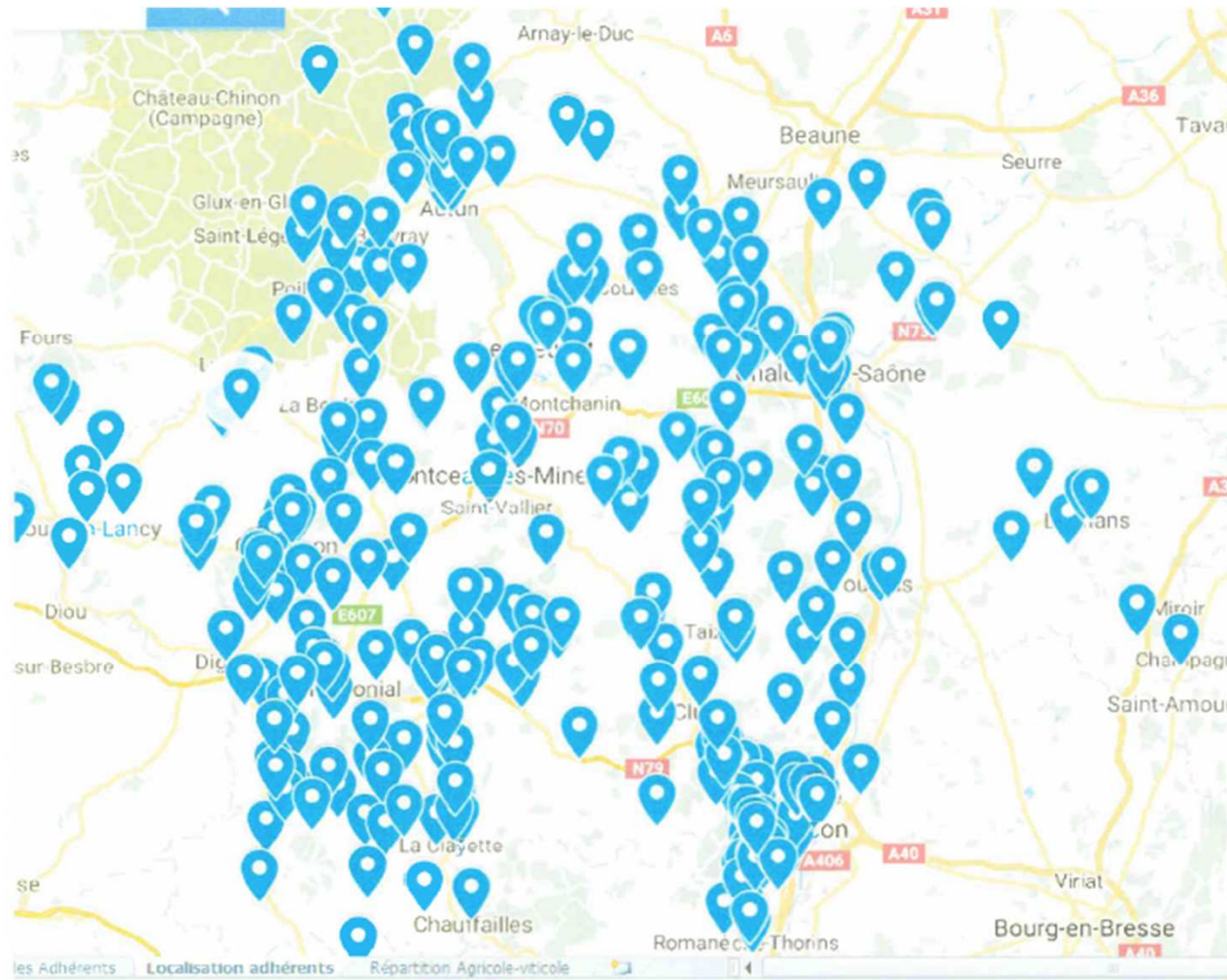
Agricole : 81 ha

*Soit environ 14 000 ha (13 807 ha agricoles et 323 ha viticoles)

**2^{ème} département en France après la Marne

***Surface Agricole Utile

Localisation des adhérents



La Saône et Loire par rapport à l'ensemble des départements



Plus de 500 adhérents

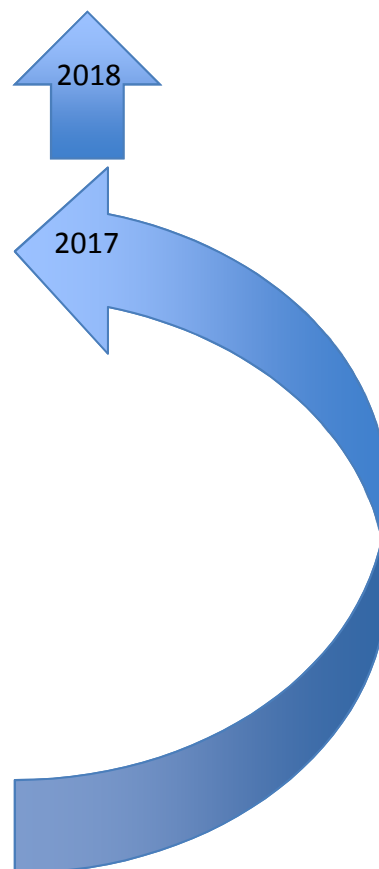
- Vendée : 915 SAU : 472 000
- Mayenne : 753 SAU : 396 000
- Morbihan : 530 SAU : 368 200

Entre 200 et 500 adhérents :

- Cher : 400
- Allier : 389
- Aveyron : 321
- Sarthe : 296
- Indre : 290
- Ain : 284
- Maine et Loire : 283
- Loire Atlantique : 281
- Somme : 267
- Seine et Marne : 260
- Eure : 252
- Pas de Calais : 248
- Cantal : 247
- Saône et Loire : 228*
- Aube : 220
- Nord : 211
- Marne : 208
-

Moins de 200 adhérents :

61 départements



*soit 1,7% de l'ensemble des adhérents au niveau national (11 360)

Les comptes au 31 décembre 2015

	Agricole	Viticole	Total	Tendances 2016
Recettes				
Cotisations	10 070	1 310**	11 380	↗
Dépenses				
Reversement Fed. Nationale	5 985*	-	5 985	↗
Assurances	920	-	920	↗ / ↘
Publications, imprimerie	349	-	349	↗
Gestion courante (affranchissement...)	659	160	819	↘
Assemblée Générale	284	180	464	→
Documentations	-	200	200	→
Banque (frais divers)	42	29	71	↘
Total dépenses	8 239	569	8 808	
RESULTAT	1 831	741	2 572	

* 190 adhérents à 31,50€

** Net du reversement à la section agricole

Trésorerie du syndicat



Placement de la trésorerie issue du syndicat agricole :
Compte sur livret sociétaire Crédit Agricole (taux : \approx 1%)

42 640 €

Placement de la trésorerie issue du syndicat viticole :
Dépôt à terme Crédit Agricole (taux \approx 1,26% si 36 mois)

90 000 €

Total de la trésorerie en réserve :

132 640 €

Coût lié à la Fédération Nationale



- La Fédération Nationale représente et défend la propriété privée rurale auprès des pouvoirs publics au niveau national
- La Fédération Nationale aide les syndicats départementaux et leurs adhérents grâce notamment à son service juridique
- Coût de 31,50 €/adhérents : ce coût devrait représenter un maximum de 50% de la cotisation moyenne soit 63 € alors que notre cotisation moyenne est de 56€

Cotisations 2017



	Aujourd'hui	Demain
Cotisation de base	42 €	42 €
Franchise	néant	25 ha (agricoles) 1 ha (viticole)
Cotisation variable agricole	0,15 € / ha	0,30 € / ha
Cotisation variable viticole	3,50 € / ha	4 € / ha

Pour 2017 :
assurance responsabilité civile arbres isolés
incluse

- Cotisation moyenne agricole 2016 : 56 €
- Cotisation moyenne viticole 2016 : 53 €



Le syndicat départemental vous représente

**(compte rendu d'activité de vos
représentants dans les différentes
commissions)**

CDPENAF

(Commission Départementale de la Préservation des
Espaces Naturels Agricoles et Forestiers)

(intervention de Pierre Villedey)



CDOA

(Commission Départementale d'Orientation de
l'Agriculture)

(intervention de Denis Chastel Sauzet)



Groupe de travail sur les baux ruraux : révision de l'arrêté préfectoral fixant les fermages

(intervention de Bruno Keller et Denis Chastel Sauzet)



Commission consultative paritaire des baux ruraux

(intervention de Renaud de Villette)



SAFER

(intervention de Bruno Keller et Pierre Villedey)



Tribunaux paritaires des baux ruraux

(interventions de Henriette Desbrosses et Louis des
Boscs)



Chambre d'Agriculture

(intervention de Antoine d'Arces)



Présentation de l'assurance responsabilité civile du propriétaire

(Pierre Villedey)



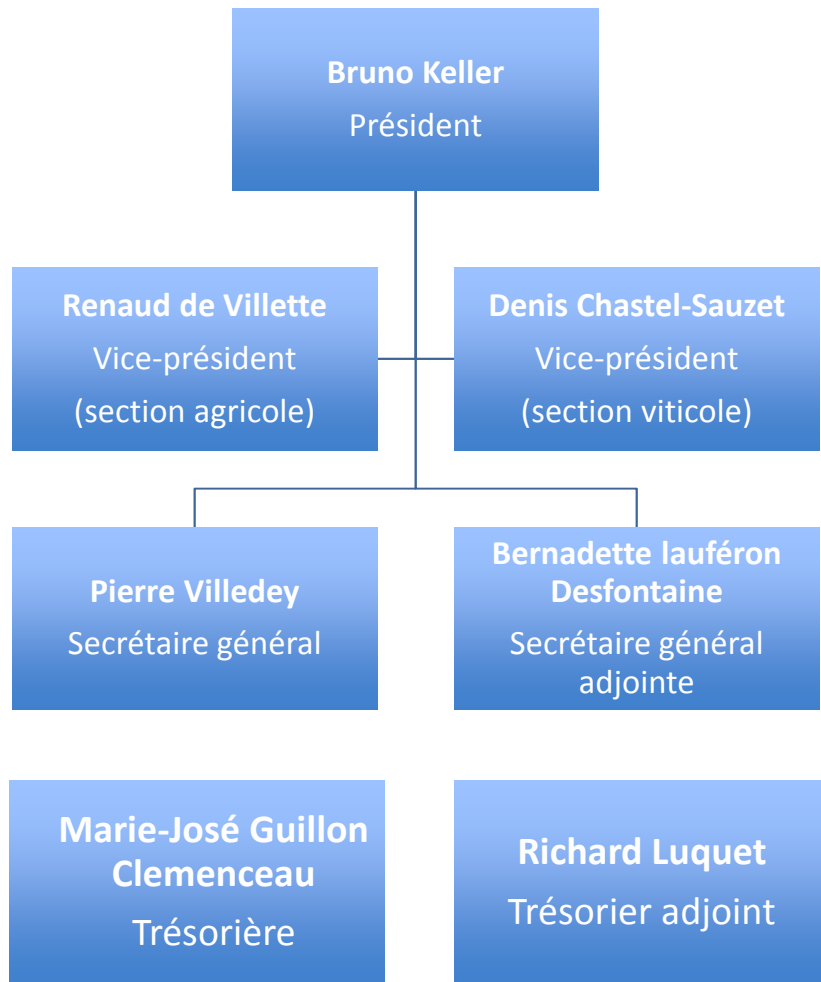
- Bâtiment
- Réponse des syndicats de propriétaires
- Caractéristiques du contrat d'assurance
- Obligations des assurés

Évolution du conseil d'administration



<i>Nouveaux administrateurs :</i>	<i>Départs :</i>
<ul style="list-style-type: none">➤ Frédéric Arminjon➤ Rolland Perret du Cray➤ Claude de Drouas➤ Meriem du Jeu➤ François de Launay	<ul style="list-style-type: none">➤ Eric Arcelin➤ Ghislaine de Régloix➤ Michel Vieillard Baron

Le conseil d'administration post AG (19 membres)



Le nouveau conseil d'administration



- 19 membres (maximum 27)
- 5 femmes / 14 hommes
- 4 membres < 60 ans
- 4 membres viticoles
- 15 membres agricoles
- à compléter par :
 - Secteur de la Bresse
 - Secteur de la plaine de Chalon

Futures Assemblées Générales



- 2017 : secteur viticole Mercurey ?
- 2018 : secteur de la Bresse ?